



NEWSLETTER

Conseil en Gestion de Patrimoine

■ LE POINT ECO

Perspectives des marchés et point macro économique

■ PICTET DIGITAL

Pourquoi investir dans le digital ?

■ ANTICIPER SON DEPART A LA RETRAITE

Pour dégager un complément de revenus pour sa retraite, mieux vaut s'y prendre tôt



VIGILANCE CONCERNANT LA REDACTION DE VOTRE CLAUSE BENEFICIAIRE

La qualité rédactionnelle de la clause bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie est essentielle lors du dénouement du contrat.



SOMMAIRE

- **LE POINT ACTUALITÉ AU 15/07/2024** **04**
- **PICTET DIGITAL : POURQUOI INVESTIR DANS LE DIGITAL ?** **10**
- **RETRAITE : COMMENT ANTICIPER SON DEPART ?** **12**
- **VIGILANCE CONCERNANT LA REDACTION DE SA CLAUSE BENEFICIAIRE** **14**
- **OÙ SORTIR ? QUE LIRE ?** **16**
- **QUIZ DE L'ETE** **20**
- **LA RECETTE DU CHEF** **22**
- **LES CHIFFRES CLÉS** **23**

■ INTRODUCTION

Les récentes élections législatives en France ont **bouleversé** le paysage politique, laissant place à une Assemblée Nationale fragmentée et sans majorité absolue. **Cette situation inédite** soulève de nombreuses questions quant à l'avenir économique du pays et, par extension, à l'impact sur l'épargne immobilière des Français.



Réactions des marchés financiers

Les marchés financiers, qu'il s'agisse des actions ou des taux, réagissent toujours immédiatement aux événements politiques. On constate que les actions françaises ont légèrement sous-performé l'indice européen Euro Stoxx 50 et l'indice américain S&P 500, avec un retard d'environ 2% sur ces deux indices depuis la dissolution. De son côté, l'OAT a légèrement baissé, passant de 3,11% à 3,08% (le 16 juillet) après un pic à 3,37% le 2 juillet. De plus, le spread swap – OAT a augmenté, passant de 28 bp à 30 bp (le 16 juillet également).

Ces données indiquent que le risque perçu sur la France par les marchés financiers a **légèrement augmenté** mais n'a pas explosé comme certains l'avaient prévu. **La baisse des taux** à l'échelle mondiale est un phénomène beaucoup plus puissant que la hausse des spreads sur la France. Les bonnes nouvelles sur l'inflation aux États-Unis en juin (le taux est ressorti à son plus bas niveau depuis mars 2021) ouvrent la voie à **une baisse des taux de la FED**, ce qui donnera plus de latitude à la BCE pour poursuivre son propre mouvement de baisse des taux. Cette tendance est positive, car nous connaissons tous l'impact des taux sur les valorisations des actifs immobiliers.

Conséquences politiques

L'incertitude politique a pu inquiéter certains de nos concitoyens dans leur prise de décision en matière immobilière ces dernières semaines. Un certain nombre de mesures du NFP ou du RN pouvaient légitimement émouvoir les investisseurs. Cependant, **l'absence de majorité absolue à l'Assemblée Nationale protège les Français contre un réel durcissement de la fiscalité**.



Statu quo probable

En l'absence de majorité claire, le statu quo devrait prévaloir. L'expérience récente des pays voisins montre qu'il existe plusieurs régulateurs externes qui prémunissent contre des mesures radicales : nos partenaires européens (Allemagne, Commission Européenne), les marchés financiers (agences de notation, hausse du spread souverain), des institutions politiques (Sénat, Conseil constitutionnel, Conseil d'État) et les grandes forces politiques qui se neutralisent mutuellement.

En conclusion, malgré les incertitudes politiques, les fondamentaux économiques et les mécanismes de régulation en place offrent un **cadre propice** à une gestion diversifiée de l'épargne immobilière. Profitons des opportunités et continuons comme nous l'avons toujours fait à **diversifier pour maximiser les rendements et minimiser les risques**.

1. PERSPECTIVES DES MARCHÉS ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

A. Performances des marchés (Indices en niveaux et performances indiquées dans la devise locale, sauf les pays émergents où ils sont en USD)

Performances sur indices actions, matières premières et devises au 12.07.2024					
Actions	Niveau	Perf. 1 semaine	Perf. YTD	Perf. 1 an	Perf. cumulées 5 ans
CAC 40	7 724,32	0,83	5,26	-8,08	59,05
EURO STOXX 50	5 043,02	1,28	14,61	18,60	68,09
S&P 500 (USD)	5 615,35	0,89	18,61	26,36	102,06
NASDAQ Composite (USD)	18 398,45	0,25	23,04	31,19	133,05
Nikkei 225 (JPY)	41 190,68	0,88	24,15	29,41	109,44
MSCI Monde (USD)	3 627,52	1,32	15,79	22,55	82,04
MSCI Emergents (USD)	1 123,56	1,83	11,72	13,20	23,00
Matières premières					
LBMA Gold Price (USD)	2 411,43	0,81	16,89	23,00	70,33
Oil Price Brent Cru de (USD)	87,62	-1,67	12,91	8,95	30,89
Taux de change					
EUR/USD	1,0907	0,62	-1,20	-2,44	-3,12
EUR/CHF	0,9754	0,46	5,01	0,79	-11,87

Taux banques centrales, souverains et dette d'entreprises au 12.07.2024					
Taux directeurs	Rendement (%)	Variation 1 semaine (en pbs)	Variation YTD (en pbs)	Variation 1 an (en pbs)	Variation an (en p)
Taux directeur BCE	4,25	0	-25	25	42
Fed Funds effectif	5,33	0	0	26	29
Taux souverains	Rendement (%)	Variation 1 semaine (en pbs)	Variation YTD (en pbs)	Variation 1 an (en pbs)	Variation an (en p)
US Treasury Bill 2 ans	4,45	-16	20	-19	23
US T-Note 10 ans	4,18	-10	30	41	23
Bund 2 ans	2,82	-7	43	-33	35
Bund 10 ans	2,50	-6	48	1	27
Dette corporate*	Niveau d'indice	Perf. 1 semaine	Perf. YTD	Perf. 1 an	Perf. cumulées 5 ans
Obligations IG EUR	295,84	0,31	1,21	6,65	-3,7
Obligations HY EUR	356,00	0,30	3,85	10,89	12,4
Obligations IG US (USD)	3 269,56	0,81	1,76	6,08	6,1
Obligations HY BB-B US (USD)	1 635,42	0,88	3,76	10,31	21,2

* Indices ICE BofA

- Poursuite du rebond de tous les marchés actions. A noter, même s'il n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus, le rebond du Russell 2000 (+6,1%), l'indice des petites capitalisations américaines profite des anticipations de baisse de taux de la Fed en septembre ;
- Les taux souverains se détendent des deux côtés de l'Atlantique et notamment aux Etats-Unis suite au chiffre d'inflation meilleur qu'anticipé. La dette d'entreprise progresse sur la semaine, en Europe comme aux Etats-Unis ;
- Le pétrole se replie après une progression notable au cours des dernières semaines ;
- Comme pour les petites capitalisations américaines, les anticipations Fed provoquent une appréciation de l'euro contre dollar qui repasse au-dessus des 1,09 dollars pour un euro ;

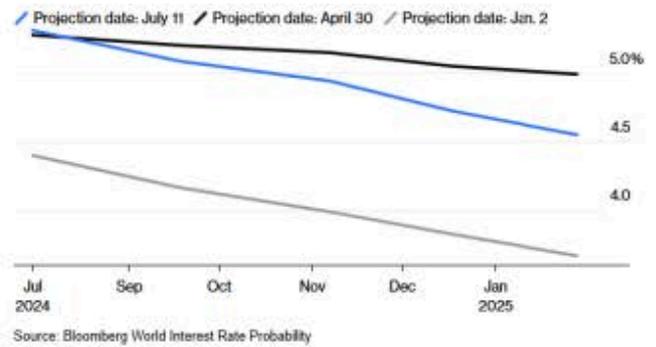
B. Macro : les indispensables de la semaine (les graphiques proviennent majoritairement de CPR AM. Les commentaires également ou sont reformulés par Fundesys).

Etats-Unis : l'inflation core poursuit son recul / baisse des taux assurée pour septembre ?

- Bonne surprise sur l'inflation core qui n'augmente que de 0,1% en juin contre 0,2% en mai et 0,2% attendus. Le glissement annuel passe de 3,4% en mai à 3,3% et 3,4% attendu. L'inflation core totale tombe de 3,3% à 3% en glissement annuel. Alors que l'inflation sous-jacente avait dépassé les attentes lors des quatre premières publications de 2024, ce rapport montre une deuxième baisse consécutive, avec une variation mensuelle la plus faible depuis janvier 2021. Autre surprise, la décomposition de cette baisse puisque la composante logement (33% de l'indice CPI global) a nettement décéléré en juin, à 4,4% en glissement annuel, modération cruciale pour espérer atteindre l'objectif de 2% d'inflation. Et tous les sous-indices destinés à traquer l'inflation « core core » (« trimmed », median...) s'inscrivent en baisse, entre 3 et 4% maintenant alors qu'ils se situaient entre 4 et 5% à la fin de 2023.



C'est donc un « vrai » bon rapport d'inflation qui va plaire à la Fed et qui rassurent les investisseurs qui donnent une probabilité implicite de 88% à une baisse de taux lors du Comité Fed de la mi-septembre. Et nous verrons au point C/ que le marché prévoit, dès maintenant et à nouveau plus de 2 baisses de taux d'ici au 31 décembre.



Chine : le gouvernement annonce de nouvelles mesures de soutien au marché actions

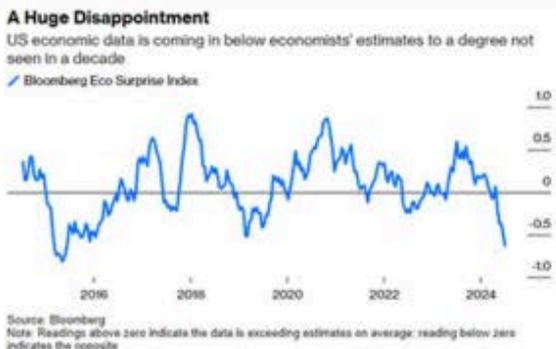
- Après plusieurs mois de pause, les autorités annoncent de nouvelles mesures destinées à soutenir leur marché actions à nouveau en perte de vitesse depuis le 20 mai. La CSRC (équivalent de notre AMF) a en effet annoncé de nouvelles mesures visant à interdire les ventes à découvert, limiter les positions vendeuses via une augmentation significative des appels de marge, et renforcer l'encadrement des stratégies quantitatives et de trading haute-fréquence. Des mesures similaires avaient été mise en place en début d'année, mais ces dernières étaient alors complétées par des achats d'actions de la « national team ». Depuis le début de la crise immobilière il y a trois ans, il y eu plusieurs tentatives de ce type, sans effet durable. Si les investisseurs internationaux ont salué l'annonce en faisant monter l'indice Hang Seng de 2,6%, les investisseurs domestiques sont restés sceptiques (indices locaux stables ou en très légère hausse seulement).



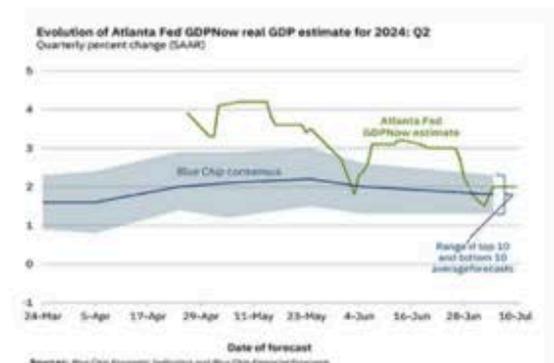
C. Notre analyse : l'inflation recule en même temps que l'économie ralentit

- Cela fait bien longtemps que les cycles de l'inflation et de l'activité économique ne sont plus corrélés aux Etats-Unis et l'exemple des deux dernières, surtout l'année dernière où la croissance accélérée alors que l'inflation reculait l'a une nouvelle fois démontré. Cette année en revanche et surtout depuis le deuxième trimestre nous assistons à une simultanéité des deux phénomènes. Nous venons de voir que l'inflation a repris sa décline il y a deux mois maintenant mais l'activité accuse un net ralentissement également, que l'on pouvait pressentir dès la fin du premier trimestre par le tassement de la consommation. Mais désormais le ralentissement devient significatif et se manifeste de multiples façons, nous en retiendrons quatre :

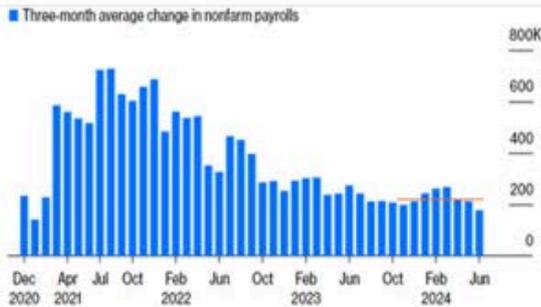
L'indice des surprises économiques (qui mesure l'écart entre les statistiques publiées et la prévision du consensus à leur sujet) est au plus bas depuis 2016



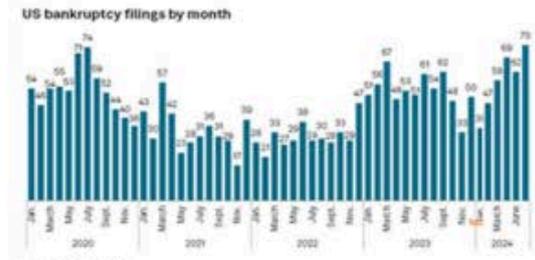
L'indicateur avancé de la Fed d'Atlanta indique une croissance T2 ralentie à 2% contre 4% il y a deux mois



Nous avons vu la semaine dernière que l'emploi commence à ralentir (moyenne mobile 3 mois des créations d'emplois)



Après une brève accalmie en juin les faillites repartent à la hausse, au plus haut depuis le covid

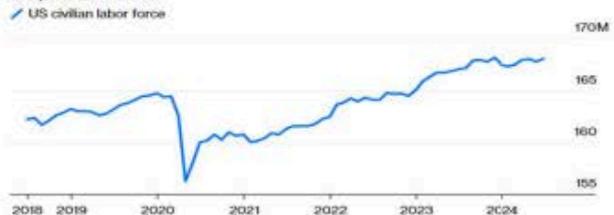


Si nous avons montré il y a quelques semaines que l'économie américaine était robuste, son point faible était les 40% de ménages les moins aisés, représentant près de 20% de la consommation, qui souffraient de l'inflation alors que leurs revenus n'avaient pas suivi. C'est une des causes de cette situation. Et la fin des « bas de laine » covid en est une autre explication.

Mais l'économie part de très haut, ayant créé 4 millions de nouveaux emplois en deux ans. Le risque de récession nous paraît donc faible, d'autant que J. Powell a manifesté à plusieurs reprises récemment ses inquiétudes face à la dégradation du marché du travail : alors que la désinflation semble repartir pour un deuxième « round », la poursuite de ce duo désinflation / ralentissement l'amènerait certainement à changer son fusil d'épaule et à repasser sur un mode accommodant. Un élément de plus pour nous rassurer : les prévisions de bénéfices.

Bigger Is Better

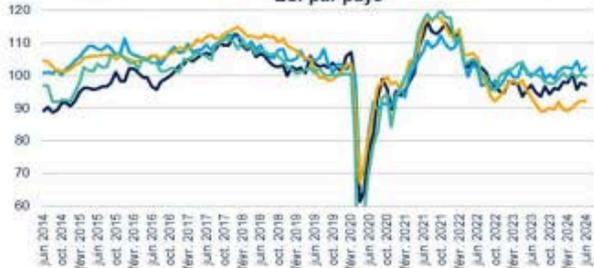
The US civilian labor force has expanded by about four million workers over the past 24 months



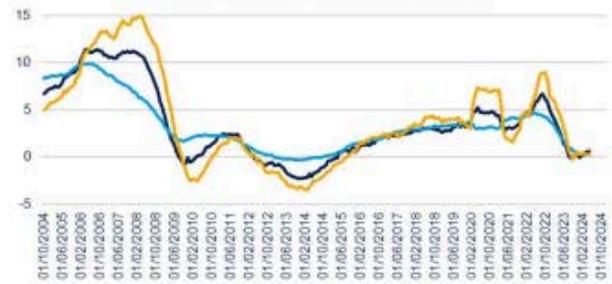
• **La Zone Euro déçoit également mais moins en amplitude car nous partons de plus bas**

Confiance des ménages, demande de crédit, industrie allemande, des pans significatifs de l'activité européenne sont en berne. Nous savons que l'Italie et l'Espagne vont mieux mais leur économie plus domestique exerce moins de traction sur le reste de la zone que l'Allemagne.

Enquête de confiance de la Commission européenne : ESI par pays



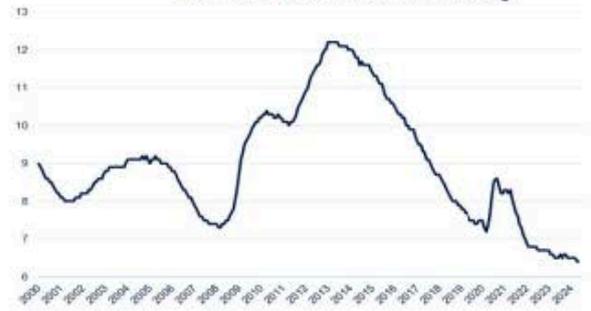
Prêts ajustés en glissement annuel



L'industrie en difficulté en Allemagne : la production rechute sur tous les secteurs, de même que les commandes



Zone euro : évolution du taux de chômage



Un « secteur » marche bien en Zone Euro, l'emploi, du fait du vieillissement de la population. La productivité étant faible, les départs à la retraite se traduisent par des embauches « 1 pour 1 », ce qui explique entre autres éléments la résistance de l'inflation dans les services.

D. Un nouveau contexte de marché pour le second semestre ?

Aux Etats-Unis cette situation de ralentissement désinflationniste engendre un contexte de marché inédit depuis 2019 si l'on enlève la période du covid. La perspective d'un pivot monétaire très proche, septembre donc, et la baisse des taux obligataires qui peut aller avec, ou à minima la quasi-certitude qu'ils ne remonteront pas peut redonner de l'air à tout le marché, mais pour des raisons différentes sur chaque compartiment :

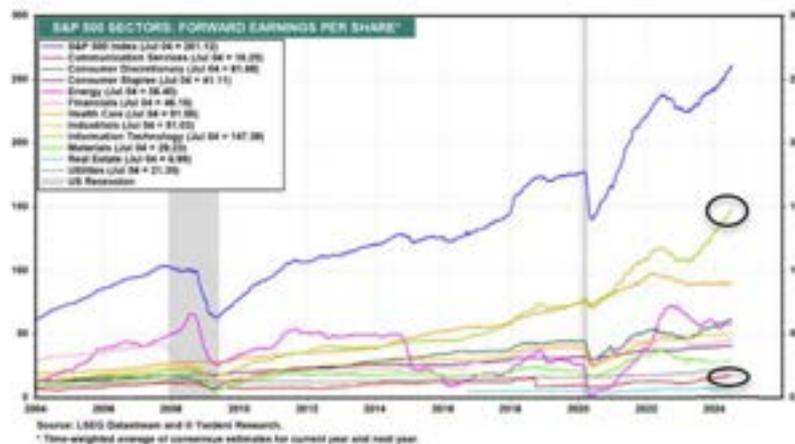
- Les valeurs de croissance parce que ce reflux des taux à long terme leur redonne une marge de valorisation ;
- Les autres titres parce que la baisse de l'ensemble des taux allège la pression sur les entreprises de type value / endettées, et pour les autres suscite l'espoir de relancer l'économie et donc leurs affaires et leurs bénéfices.

Face à un puissant sentiment de marché en faveur des actions, cette détente des taux tombe à point nommé pour entretenir la poursuite du rally boursier, notamment sur les 493 titres du S&P 500 hors les Mag 7 qui n'ont en moyenne, progressé que de 5% cette année (la courbe noire ci-dessous) .

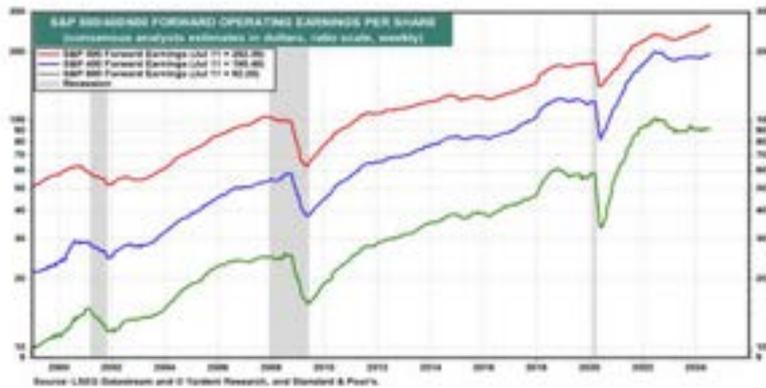


Il est donc tentant de se lancer sur les fonds représentatifs de ces 493 sociétés mais nous rappelons que si ces valeurs n'ont gagné que 5% en moyenne cette année, c'est à cause de leur faible croissance de résultats comme le montrent les deux graphiques ci-dessous :

Le premier (le même que celui donné il y a trois semaines lors de notre revue sur les valeurs technologiques) indique que la croissance et les révisions de bénéfices se concentrent sur les deux secteurs de la technologie (en vert clair) et des services de communication (rouge en bas) :



Le second confirme qu'en dehors du S&P 500, et donc de la technologie, il n'y a pas de croissance de bénéfices : les prévisions sur les indices S&P 400 (les 400 valeurs qui suivent les 500 premières, profil mid cap donc) et le S&P 600 (les 600 suivantes, small caps) sont désespérément stables :

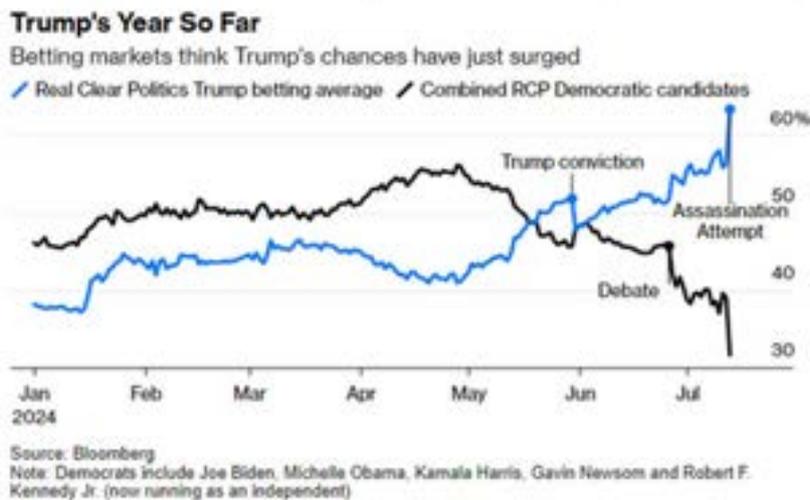


Sachant que l'économie américaine a « tourné » depuis un an sur une croissance de 2-3% environ, quel secteur ou indice sera le mieux placé pour défendre ses bénéfices dans une économie qui croîtrait deux fois moins vite ? Nous ne le savons pas mais nous avons une forte intuition que les entreprises de la technologie et les Mag 7 en particulier seront les dernières à souffrir.

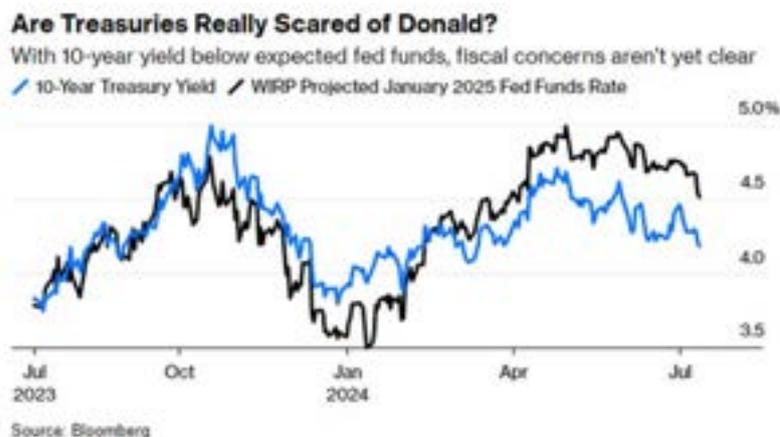
Rester investi en actions sur les deux versants du marché actions américain / international : qualité mais chère et, moindre qualité mais beaucoup moins chère, nous semble être la bonne stratégie pour continuer à produire de la performance sur cette seconde partie d'année.

E. L'évènement du week-end, la tentative d'assassinat sur le candidat Trump

La tentative d'assassinat sur Donald Trump fait de lui de plus en plus clairement le favori, signifiant que sa victoire et le scénario « Trump 2.0 » doivent désormais être considérés comme l'hypothèse de base de la prochaine élection présidentielle :



L'attention se porte une nouvelle fois sur le marché obligataire et sa réaction face aux tarifs douaniers en hausse et aux réductions d'impôts / hausse du déficit budgétaire envisagées. Mais jusqu'à maintenant, ce lundi matin compris, la montée de Trump dans les sondages n'a pas modifié la trajectoire du taux 10 ans américain, orienté à la baisse depuis deux mois du fait du ralentissement inflationniste :



Pour le moment la réaction du marché est mesurée : faible remontée du taux 10 ans (4,21% lundi matin contre 4,18% vendredi soir), hausse de 0,10% du dollar contre euro à 1,09 et hausse des futures sur actions américaines. Nous écrivions juste après le débat Trump-Biden du 3 juillet que la probabilité croissante de l'élection n'avait que peu d'impact à court terme sur les marchés financiers. Quinze jours après les deux versants du débat se sont renforcés mais c'est le ralentissement inflationniste qui l'emporte.

Enfin, il faut se rappeler une nouvelle fois que les marchés financiers ont développé une sorte d'immunité face à l'aggravation des risques politiques domestiques ou internationaux, non par principe mais parce que, de façon empirique, ces risques n'ont eu que peu d'impact sur la marche des affaires des entreprises concernées. Cette fois sera peut-être différente mais les événements politiques survenus depuis le Brexit montrent qu'il ne faut pas jouer ces risques « ex-ante » mais qu'il vaut mieux attendre leur éventuelle matérialisation.

• Conclusion

Le rapport d'inflation de juin aux Etats-Unis confirme la détente sur les prix amorcée en juin après quatre mois de stabilité. C'est donc un premier point. Mais le contexte dans lequel survient cette désinflation est important puisque cela fait quasiment deux mois que l'économie américaine donne des signes de plus en plus manifestes de ralentissement. Après plusieurs mois d'atermoiements entretenus jusqu'il y a peu par les communications « data dependant » de la Fed, le scénario d'un pivot monétaire en septembre gagne en probabilité avec des prolongements attendus jusqu'en fin d'année. Il n'en fallait pas plus pour relancer un marché actions toujours porté par un sentiment puissant de la part des investisseurs mais qui cherchaient une nouvelle et bonne raison, en dehors du secteur de la technologie, pour ce faire. C'est chose faite avec les deux dernières séances de bourse. Les actions américaines et internationales (indice MSCI World) devraient donc poursuivre leur marche en avant pendant ces congés d'été qui s'annoncent favorablement. Recommandations de surexposition aux actions maintenues donc.

Concernant la politique française les investisseurs sur actions européennes auraient pu s'inquiéter de ce que les premiers pourparlers pour monter un gouvernement se heurtent aux multiples confrontations intra et inter blocs constitués par les quatre grandes forces politiques en place (*et c'était prévisible car l'échauffement des esprits après l'issue surprise du second tour ne pouvait retomber en une semaine*). Mais il n'en a rien été et nous comprenons que les marchés ont adopté la stratégie de notre Président du Sénat, Gérard Larcher : celui-ci a en effet préconisé « d'enjamber » les jeux olympiques et les congés d'été afin de laisser le temps aux leaders politiques d'une nécessaire prise de conscience des enjeux budgétaires à venir. Nous ne savons pas encore si ce délai permettra la constitution d'un gouvernement « raisonnable » et « capable » mais les investisseurs internationaux font pour le moment le pari que ce sera le cas.



PICTET DIGITAL

L'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT DIGITALE

Les fonds Pictet-Digital investit dans des sociétés cotées comptant parmi les plus innovantes et révolutionnaires au monde. Selon nous, ces sociétés devraient en effet profiter de la transition numérique en cours et de l'émergence d'une nouvelle vague de modèles d'affaires interactifs et novateurs

POURQUOI INVESTIR MAINTENANT?

La révolution numérique a donné naissance à une nouvelle vague d'activités interactives offrant des solutions à la fois plus **avantageuses**, plus **flexibles** et plus **pratiques**.

L'e-commerce, la publicité en ligne et les smartphones devraient connaître une croissance robuste au cours **des cinq prochaines années**. Les pays émergents offrent en outre un large potentiel d'expansion.

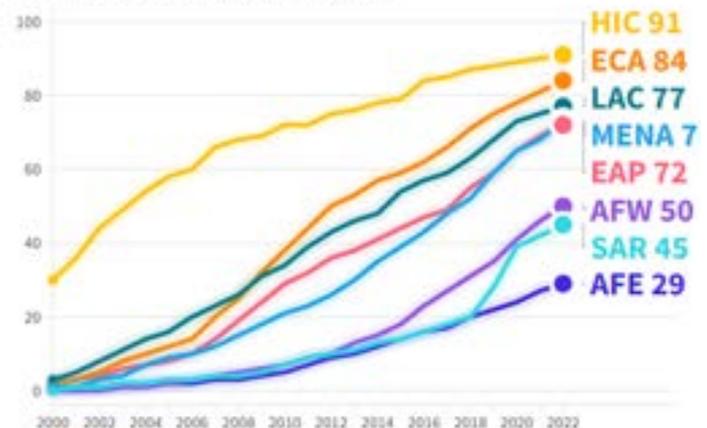
La croissance du numérique est tirée par des changements structurels majeurs, ce qui explique que le secteur soit moins affecté que d'autres par les difficultés auxquelles l'économie mondiale est confrontée actuellement.

Ce schéma de croissance devrait aider les actions de la communication numérique à **surperformer** le marché, avec une volatilité moindre.

QUELS SONT LES RISQUES?

- La performance historique ne garantit pas les performances futures.
- La valeur et les revenus d'un investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et, en conséquence, les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant investi.
- Le fonds investit sur des marchés émergents. Les investissements sur les marchés émergents peuvent présenter un risque et une volatilité potentiellement plus élevés que ceux effectués sur les marchés développés.
- Les investissements sont effectués dans des actifs libellés en monnaies étrangères et ne font pas l'objet d'une couverture par rapport à la monnaie de référence du fonds. Les fluctuations de taux de change peuvent donc affecter la valeur des investissements.

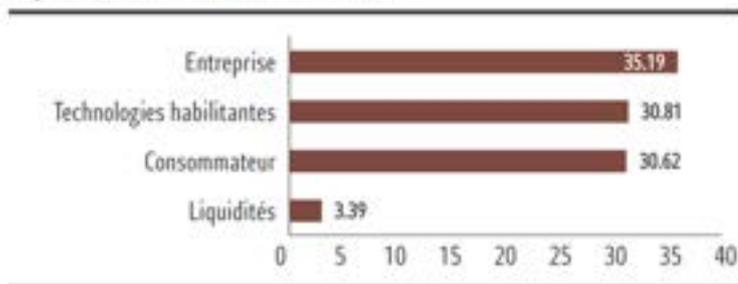
Pourcentage de la population utilisant internet



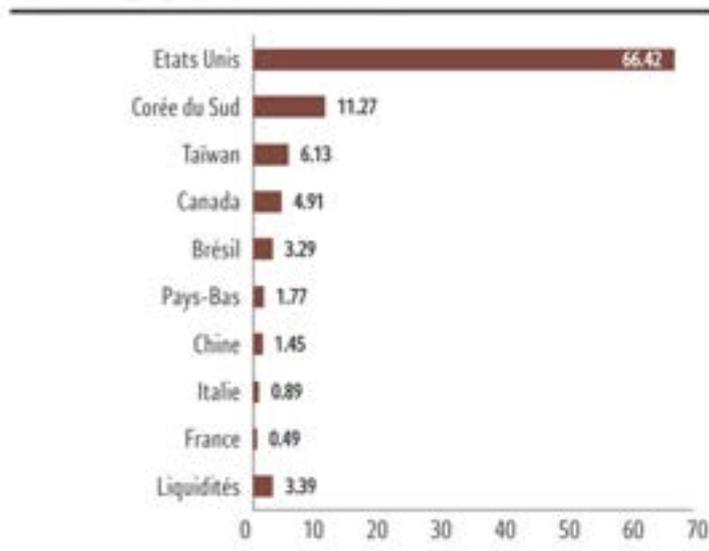
Source : ITU/Banque mondiale

Note : AFE : Afrique de l'Est ; AFW : Afrique de l'Ouest ; EAP : Asie de l'Est et Pacifique ; ECA : Europe et Asie centrale ; HIC : pays à revenu élevé ; LAC ; Amérique latine et Caraïbes ; MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SAR : Asie du Sud.

Répartition sectorielle (% des actifs)



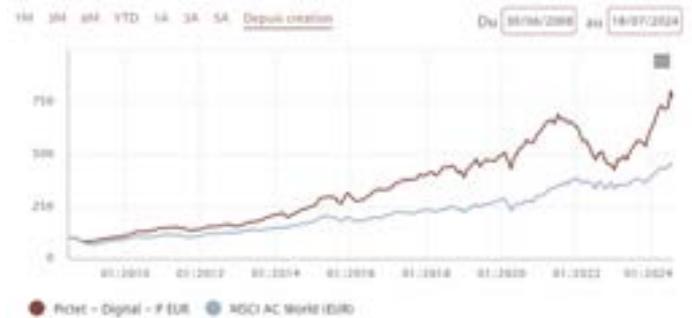
Répartition géographique (% des actifs)



Source: Pictet Asset Management

Performance - en EUR

1 mois	Cumulée	-1,79 %
3 mois	Cumulée	6,68 %
6 mois	Cumulée	18,80 %
Depuis le 1 janvier de l'année en cours	Cumulée	22,75 %
1 an	Annualisée	42,40 %
3 ans	Annualisée	4,06 %
5 ans	Annualisée	10,44 %



Risque plus faible

Risque plus élevé

1 2 3 4 **5** 6 7

Approche d'investissement

- Une approche active, à conviction élevée, dite «stock picking»
- Un univers d'investissement d'environ 400 sociétés liées au numérique
- Un portefeuille constitué des 50 à 80 titres les plus prometteurs
- Le gestionnaire du fonds l'exploite depuis 2008

nt

ARTICLE DE PRESSE :

Prévoyant

Comment anticiper son départ ?

Pour dégager un complément de revenus pour sa retraite, mieux vaut s'y prendre tôt. Mais quel que soit votre âge, il reste possible d'agir.

Il n'y a pas d'âge pour commencer à épargner dans la perspective de sa retraite. Tel est le discours que vous tiendront la plupart des conseillers. A juste titre car, en matière d'investissement, les petits ruisseaux forment les grandes rivières. De ce fait, « mettre ne serait-ce que 50 euros de côté par mois en début de carrière est déjà un bon début », souligne Catherine Costa, directrice de l'ingénierie patrimoniale chez Milleis Banque Privée. Ce n'est toutefois pas évident car, à ce stade de sa vie, les rentrées financières sont généralement limitées et les projets, nombreux. Néanmoins, mieux vaut

Combien épargner selon l'objectif visé ?

Pour obtenir 100 000 euros dans dix ans, il faut placer 686 euros chaque mois avec un taux de rendement de 4 %. Avec un horizon de vingt ans, l'effort d'épargne n'est plus que de 276 euros.

OBJECTIF	RENDEMENT	RENDEMENT
100 000 €	2 %	4 %
sur cinq ans	1 612 €	1 534 €
sur dix ans	760 €	686 €
sur vingt ans	341 €	276 €
OBJECTIF	RENDEMENT	RENDEMENT
200 000 €	2 %	4 %
sur cinq ans	3 225 €	3 068 €
sur dix ans	1 520 €	1 373 €
sur vingt ans	682 €	551 €
OBJECTIF	RENDEMENT	RENDEMENT
500 000 €	2 %	4 %
sur cinq ans	8 062 €	7 671 €
sur dix ans	3 799 €	3 432 €
sur vingt ans	1 705 €	1 378 €

SOURCE : LA FINANCE POUR TOUS

éviter de laisser le temps filer et se préoccuper de sa retraite dès que possible.

Une première étape consiste à mesurer ses besoins futurs. En fonction de la progression de sa carrière et de ses objectifs de vie, il faut essayer de comparer le niveau attendu de ses ressources avec le train de vie désiré. « Etant donné les enjeux et les réformes passées et à venir, il y a un risque important de voir les pensions se dégrader dans les prochaines années », anticipe Bertrand Merveille, directeur général délégué de La Financière de l'Echiquier. Plus l'on se rapprochera de l'échéance et plus cette estimation pourra être affinée. Cela permettra de mieux évaluer le différentiel à combler. Surtout, ne faites pas l'impasse sur le quatrième âge. « Votre santé peut se dégrader très vite, pointe Cédric Marc, fondateur du cabinet de conseil en gestion de patrimoine Patrimonio Finance. Il faut prévoir une protection financière et juridique pour faire face à ce risque. »

Par où commencer ? La réponse diffère selon l'horizon que vous avez devant vous. Il faut donc procéder par étapes, tout en se rappelant qu'il n'est jamais trop tard pour agir !

● A vingt ans de la retraite : s'endetter et prendre des risques

« Lorsque vous avez un horizon de placement long, il faut dynamiser son épargne sur les marchés actions, recommande Catherine Costa. Et si vous êtes éloigné de ces sujets, vous pouvez déléguer la gestion de votre portefeuille. » C'est alors votre banque ou votre assureur qui prendra en charge sa répartition et son pilotage quotidien, selon un profil de risque qui vous correspond. La mise en place de versements

programmés est recommandée. « Investir régulièrement sur le long terme permet de se constituer un capital progressif et d'amortir les fluctuations des marchés financiers », explique Cécile Gallizzi, conseillère en gestion de patrimoine chez DG Finances.

Pour cela, plusieurs enveloppes peuvent se combiner : le plan d'épargne en actions (PEA), l'assurance-vie et le plan d'épargne retraite (PER). Dédié aux actions européennes, le PEA bénéficie d'une fiscalité imbattable à la sortie puisque les gains sont seulement soumis aux prélèvements sociaux. Quant à l'assurance-vie, elle est incontournable. « De nombreux chefs d'entreprise se préoccupent tardivement de leur retraite, une fois leur activité cédée, relate Marie-Laure Decobert, ingénieure patrimoniale chez Swiss Life Banque Privée. L'assurance-vie leur permet de satisfaire un besoin de revenus complémentaires tout en optimisant leur transmission future. »

Ensuite, place au PER. Créé en 2019, ce dernier présente plusieurs caractéristiques attractives : les versements sont déductibles des revenus (mais l'impôt vous rattrape à la sortie) ; vous pourrez récupérer votre épargne en capital ou sous la forme d'une rente, et il existe plusieurs cas de déblocages anticipés pour faire face aux coups durs ou pour acheter sa résidence principale. « Le PER revêt beaucoup d'intérêt pour les personnes avec des revenus élevés qui vont pouvoir déduire leurs versements du revenu imposable », note Guillaume Gimbal, directeur de la gestion de fortune chez Swiss Life Banque Privée.

Pour les salariés du privé, il ne faut pas oublier l'épargne salariale mise à disposition dans de nombreuses sociétés, via des plans d'épargne entreprise et des PER collectifs. « Ces dispositifs sont aussi très avantageux pour les dirigeants, indique Cécile Gallizzi. Pour un investissement de 100 euros, l'entreprise peut verser jusqu'à 300 euros déductibles des charges. En mettant en place de la participation et de

ARTICLE DE PRESSE :

► l'intéressement, l'effet de levier est extraordinaire. Et il suffit d'avoir au moins un salarié. »

Enfin, à vingt ans de l'échéance, il faut profiter de sa capacité d'endettement pour miser sur l'immobilier. « L'effet de levier du crédit permet de se constituer un patrimoine sans disposer des capitaux sur son compte courant », rappelle Cécile Gallizzi. Si vous êtes très imposés, vous pouvez opter pour une acquisition en nue-propriété. « Cela permet d'acquérir un patrimoine à prix

« L'effet de levier du crédit permet de se constituer un patrimoine »

décoté, sans revenus locatifs, donc sans impôt sur le revenu, et qui n'entre pas dans l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière », détaille Elise Moras, directrice des études de l'ingénierie patrimoniale de Meeschaert Gestion Privée. Il faut toutefois savoir raison garder. « Dans le patrimoine des ménages, la part de l'immobilier est souvent trop importante, alerte Bertrand Merveille. Or le marché de la pierre n'est pas immunisé contre le ralentissement économique. » Et en cas de besoin d'argent urgent, il n'est pas toujours aisé de revendre une maison...

● A dix ans de la retraite : épargner à plein

C'est normalement la période de la vie où les revenus professionnels sont au plus haut. Avec l'horizon de la retraite qui se rapproche, il faut gonfler au maximum les enveloppes souscrites précédemment. Si vous n'avez pas fait le plein côté pierre, vous pouvez miser sur les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). Ces dernières peuvent s'acquérir en direct ou à crédit sur des

durées relativement courtes. « Ce type d'investissement était plus attractif avant la remontée des taux d'emprunt, mais il reste intéressant car nous obtenons des taux inférieurs au rendement des SCPI financées, relate Cécile Gallizzi. De plus, les intérêts d'emprunt sont déductibles des revenus perçus. » Autre option : le démembrement, tout à fait réalisable sur une durée de dix ans.

Enfin, il est encore temps de prendre du risque. « La décennie des 50 ans est idéale pour investir en *private equity* [NDLR : prise de participation dans le capital de PME non cotées], estime Cédric Marc. A dix ans de la retraite, se forcer à épargner à plein pendant quatre ou cinq ans permettra d'obtenir un complément de revenus significatif grâce à la plus-value espérée. » Pour y accéder, ces véhicules nécessitent généralement 100 000 euros, mais les capitaux doivent être versés progressivement : il faut donc être en capacité d'apporter un quart de cette somme chaque année. De plus, il est recommandé de diversifier son investissement sur 3 ou 4 produits. Le montant à immobiliser s'avère donc important. Si l'on ne dispose pas de telles sommes, il est possible de jouer la carte du *private equity* dans certains contrats d'assurance-vie, qui donnent

A quelle vitesse s'épuise un capital ?

En retirant tous les mois 2 000 euros d'un capital de 200 000 euros, ce dernier sera épuisé au bout de neuf ans. Ces calculs sont réalisés selon l'hypothèse d'un rendement régulier de 3 %.

RENDEMENT DE 3 %	RETRAIT DE 500 €/MOIS	RETRAIT DE 2 000 €/MOIS
Capital de 100 000 €	22 ans	4 ans
Capital de 200 000 €	119 ans	9 ans
Capital de 300 000 €	ad vitam*	15 ans
Capital de 500 000 €	ad vitam*	31 ans
Capital de 1 million €	ad vitam*	ad vitam*

* Les sommes prélevées chaque année sont inférieures aux intérêts perçus. SOURCE : YOMONI

accès à ce type de fonds pour quelques milliers d'euros. Revers de la médaille : le potentiel de gain sera moindre.

● A cinq ans de la retraite : viser le rendement et diversifier

L'échéance approchant, se pose alors la question de commencer à réduire la part de risque dans vos placements. « Il faut sécuriser la partie qui sera indispensable pour se dégager des revenus complémentaires afin d'éviter d'avoir à baisser son train de vie », indique Elise Moras. Heureusement, le paysage actuel offre des supports intéressants. « Le marché monétaire sert 4 % de rendement actuellement et les fonds obligataires délivrent 5 à 8 % par an sous la forme de coupons réguliers », décrit Guillaume Gimbal.

Mais il est inutile de se désensibiliser complètement. « Vous n'aurez pas besoin de récupérer la totalité de vos capitaux dès le départ à la retraite, explique Bertrand Merveille. Il faut idéalement continuer à capitaliser sur des actifs risqués tout en prévoyant de réduire ces derniers petit à petit. »

Une astuce : si vous avez des sommes à placer, il peut être pertinent de les verser sur un nouveau contrat d'assurance-vie dans lequel piocher d'ici à huit ans. En effet, lorsque vous effectuez des rachats, seule la quote-part d'intérêts incluse dans ces derniers est imposée. « Un nouveau contrat aura accumulé moins de performances, donc les gains seront faibles et le retrait sera moins taxé », relate Catherine Costa. Un stratagème utile si le montant des retraits anticipés dépasse les plafonds d'exonération (4 600 euros par an pour un célibataire, 9 200 euros pour un couple).

Enfin, ce peut être le moment d'anticiper la sortie de son PER et de vous poser la question de la rente viagère si vous avez peu de patrimoine à côté. « Transférer son risque de survie à l'assureur peut être astucieux », considère Cédric Marc. En effet, dans ce cas, vous abandonnez votre capital à la compagnie contre un revenu à vie. ✱ A. F.

CLAUSE BENEFICIAIRE

La qualité rédactionnelle de la clause bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie est **essentielle** lors du dénouement du contrat.

-**En premier lieu**, elle détermine qui sont les personnes qui recevront les capitaux décès, mais elle permet également d'anticiper l'évolution de la situation des bénéficiaires en prévoyant notamment le prédécès ou la renonciation de certains d'entre eux.

-**En second lieu**, il convient de noter que l'absence de bénéficiaire lors du décès entraîne l'intégration des capitaux décès à la succession de l'adhérent. Le contrat perd alors l'avantage fiscal du contrat d'assurance vie lors du décès.

NOUS VOUS INVITONS DONC À METTRE RÉGULIÈREMENT À JOUR VOTRE CLAUSE BÉNÉFICIAIRE, NOTAMMENT LORSQUE

- elle n'est **plus adaptée** à votre **situation** (ex : décès du conjoint, divorce, naissance d'enfants ou de petits enfants)
- ou elle n'est **plus adaptée** à votre **volonté** (ex : changement de bénéficiaires ou de leur quote-part),
- ainsi qu'en cas de **changement** concernant un ou plusieurs bénéficiaires (changement d'adresse, décès d'un bénéficiaire).

Pour toute interrogation sur la manière de rédiger ou de modifier votre clause bénéficiaire, **nous sommes à votre disposition** pour vous accompagner en tenant compte de votre situation personnelle et de vos attentes. A toutes fins utiles, vous trouverez, ci-dessous, des **recommandations** vous permettant d'évaluer si la rédaction de votre clause bénéficiaire est **adaptée**.

LA DÉSIGNATION NOMINATIVE OU MIXTE (NOMINATIVE ET PAR LA QUALITÉ)

En cas de désignation nominative ou mixte (nominative et par la qualité), il convient de préciser : **nom de famille, nom de naissance suivi du nom marital, prénom, date et lieu de naissance et dernière adresse connue**.

Par exemple : « Je désigne comme bénéficiaire en cas de décès du contrat n°... ma sœur, Mme épouse, née le .../.../... à demeurant..... vivante ou représentée en cas de décès comme en cas de renonciation, à défaut mes héritiers ».

Attention : il convient d'éviter de désigner son conjoint à la fois par sa qualité et son identité (exemple : « mon conjoint M. ») cela afin d'éviter le risque du maintien de la désignation en cas de divorce.

La désignation nominative n'est pas toujours pertinente lorsque les personnes désignées par leur qualité sont **facilement identifiables** par l'assureur. C'est notamment le cas des enfants. En revanche, si tous les enfants de l'adhérent ne sont pas désignés bénéficiaires alors la désignation nominative reste utile. La **désignation nominative** complétée de la qualité est également **préférable** pour les bénéficiaires ayant un lien de parenté éloigné avec l'adhérent, comme les cousins, neveux...

LA RÉPARTITION ENTRE LES BÉNÉFICIAIRES

Si l'adhérent souhaite désigner **plusieurs bénéficiaires** de même rang, il est nécessaire de préciser la répartition à effectuer entre eux, soit en **pourcentage**, soit en **parts** et dans ce cas prévoir les conséquences de l'absence de l'un d'entre eux.

Par exemple : « Je désigne comme bénéficiaire en cas de décès du contrat n°..... pour 1/3 ma nièce Mme X épouse B née le ...à demeurant..., pour 1/3 mon neveu M Y né le ... à... demeurant..., et pour 1/3 mon neveu M. Z né le à demeurant..., en l'absence de l'un d'entre eux, sa part accroîtra celle des autres, à défaut mes héritiers ».

LE CAS DES ENFANTS

La désignation nominative d'**un enfant** peut présenter des difficultés dans l'hypothèse de nouvelles naissances puisqu'elle nécessitera une mise à jour de la clause bénéficiaire pour désigner ces derniers. Ainsi, une désignation « **mes enfants, nés ou à naître, vivants ou représentés en cas de décès comme en cas de renonciation, à défaut mes héritiers** » est préférable.

Tous les enfants seront alors bénéficiaires de l'adhésion quelle que soit leur date de naissance.

LA REPRÉSENTATION D'UN BÉNÉFICIAIRE RENONÇANT OU DÉCÉDÉ

La représentation ne joue pas de plein droit en assurance vie. Dans l'hypothèse d'un prédécès ou d'une renonciation du bénéficiaire, il est donc nécessaire de prévoir que les capitaux qui auraient dû lui revenir soient attribués à ses enfants plutôt qu'aux autres bénéficiaires de même rang.

Tel est notamment le cas lorsque les bénéficiaires sont les enfants de l'assuré. Ex : « mes enfants **vivants ou représentés en cas de décès comme en cas de renonciation** ».

Si le bénéficiaire de premier rang décède sans que soit mentionnée la représentation, les capitaux devant lui revenir seront versés aux bénéficiaires « à défaut ».

Dans l'hypothèse où un bénéficiaire ayant des enfants décède avant l'assuré, la clause subsidiaire « à défaut ses enfants » sera équivalente à une clause « vivant ou représenté ».

LA DÉSIGNATION D'UNE ASSOCIATION

L'adhérent peut désigner une association, mais il doit s'assurer que celle-ci a la **capacité de recevoir des libéralités**. C'est généralement le cas des **congrégations religieuses et des associations reconnues d'utilité publique, ayant pour but l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale...**

Il convient également de préciser l'adresse de l'association bénéficiaire, à défaut de précision les capitaux seront attribués à la maison-mère (pour une congrégation religieuse) ou au siège de l'association. Il faut également envisager la disparition de l'association et donc ne pas oublier d'ajouter « à défaut mes héritiers ».

LA DÉSIGNATION BÉNÉFICIAIRE LORSQUE L'ADHÉRENT EST MINEUR

Pour une adhésion faite au nom et pour le compte d'un enfant mineur par ses représentants, **la seule désignation bénéficiaire en cas de décès autorisée est « Mes héritiers légaux » ou « Selon dévolution légale ».**

LA DÉSIGNATION BÉNÉFICIAIRE PAR VOIE TESTAMENTAIRE

L'adhérent peut choisir de désigner ses bénéficiaires en cas de décès par testament olographe (rédigé sous seing privé) ou authentique (rédigé par un notaire). Il est alors impératif d'en informer la compagnie d'assurance en précisant « **Clause bénéficiaire déposée chez Me... notaire à...** ».

Pour éviter le risque de révocation du testament ou d'absence de testament, il sera également utile de rajouter « **à défaut mes héritiers** ».

Lors de la rédaction du testament, il conviendra d'éviter l'assimilation de l'attribution du bénéfice du contrat à un legs en excluant les formulations du type : « je lègue le bénéfice du contrat à X » ou « je lègue mon contrat d'assurance-vie à X » ou « je lègue le montant des capitaux de mon contrat à X ».

Le testament devra également préciser le numéro de l'adhésion et l'assureur concerné.

LA DÉSIGNATION « MES HÉRITIERS »

Elle permet une attribution des capitaux décès conformément aux règles de la dévolution successorale sans pour autant faire entrer les capitaux décès dans la succession de l'assuré.

La désignation « mes héritiers » inclut le conjoint mais elle ne s'étend ni au concubin ni au partenaire pacsé.

Les héritiers sont ceux de la succession, ce qui englobe les héritiers légaux mais aussi le(s) légataire(s) universel(s).

En présence d'une clause bénéficiaire « mes héritiers » et d'un testament instituant un légataire universel et en l'absence d'héritiers réservataires, le légataire universel recevra l'intégralité des capitaux décès. En revanche, s'il vient en concours avec des héritiers réservataires, ils se partageront les capitaux à hauteur de leurs droits respectifs.

Il est préférable d'éviter la désignation des héritiers d'un bénéficiaire comme « mes enfants à défaut leurs héritiers ». En effet, les héritiers ne sont connus qu'au décès d'une personne, Par conséquent, dans cette situation l'enfant désigné bénéficiaire ne peut pas renoncer au bénéfice du contrat puisque nous ne pourrions pas identifier ses héritiers. **Il est alors souhaitable de retenir des mentions du type « mes enfants vivants ou représentés en cas de décès comme en cas de renonciation ».**

BÉNÉFICIAIRE PLACÉ SOUS TUTELLE OU CURATELLE

-Il est possible de désigner un bénéficiaire placé sous **tutelle**, dans ce cas le tuteur devra accepter le bénéfice du contrat pour le compte du majeur protégé (règlement sur le compte du majeur).

NB : Si la clause bénéficiaire prévoit une charge ou condition particulière (comme une obligation de emploi des capitaux sur un contrat d'assurance vie), l'autorisation du tuteur devra être complétée par l'autorisation du juge des tutelles.

-Dans le cas d'un bénéficiaire sous **curatelle**, celui-ci acceptera le bénéfice du contrat en accord avec le curateur.

OÙ SORTIR ?



[NA]
Samedi 10 août | 18h30 |
Aire Scénique, La Petite Pierre



À HUE ET À DIA
Vendredi 18 août | 23h00 |
Aire Scénique, La Petite Pierre



**AURÉLIE TROPEZ - OPEN THE DOOR
5TET**
Mercredi 14 août | 18h30 |
Aire Scénique, La Petite Pierre



BAPTISTE HERBIN « DJANGO » TRIO
Mercredi 14 août | 20h00 |
Place du Château, La Petite Pierre

La Petite Pierre

AU GRÈS DU JAZZ

Du 10
au 18 août



BOCATA TRIO
Dimanche 11 août | 11h00 |
Relais des Arts, La Petite Pierre



CLUB POÉSIE
Jeudi 15 août | 11h00 |
Jardin des Paliens, La Petite Pierre



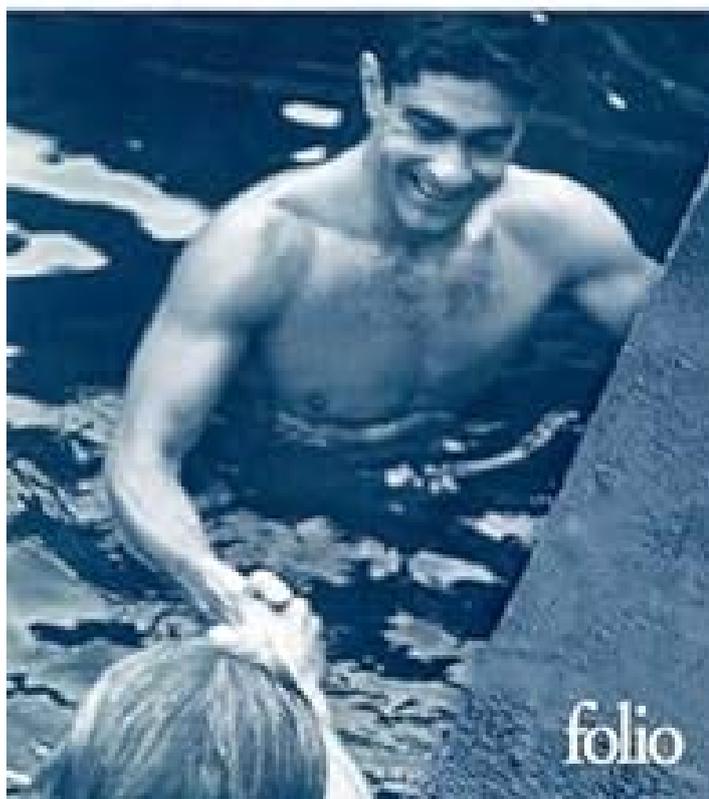
CUMBIA YA !
Dimanche 18 août | 18h00 |
Place du Château, La Petite Pierre



LE NAGEUR

Pierre Assouline

Le nageur



Jusqu'où un homme ayant affronté le mal absolu peut-il aller pour ne pas s'effondrer, surmonter sa souffrance et se projeter à nouveau vers l'avenir ?

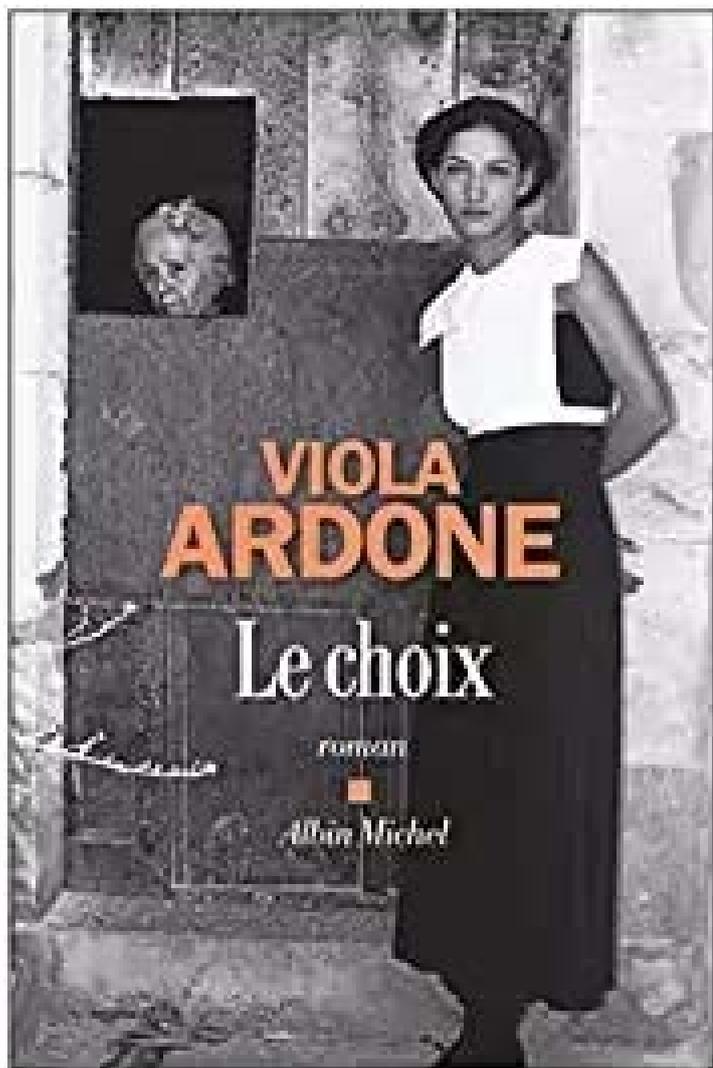
Le Nageur retrace le destin exceptionnel d'Alfred Nakache.

Né à Constantine, tôt devenu champion de France et d'Europe avant d'être sacré recordman du monde, ce sportif de haut niveau fut sélectionné pour représenter la France aux Jeux olympiques de Berlin en 1936 puis à ceux de Londres en 1948 ; mais entre les deux il connut l'épreuve suprême d'une vie.

Dénoncé par un rival comme juif et comme résistant à la Gestapo toulousaine, il fut déporté avec sa jeune femme, Paule, et leur petite Annie. D'Auschwitz à Buchenwald en passant par la marche de la mort, il survécut grâce à une volonté et une constitution athlétique hors du commun. Mais à quel prix ?

Offrant une époustouflante traversée du siècle, Le Nageur est le récit d'une existence tendue vers un but : l'excellence et le dépassement de soi. Et surtout, en toutes circonstances, tenir, se tenir, résister. Une leçon de vie.





Martorana, un petit village de la Sicile des années 1960. À quinze ans, Oliva Denaro rêve de liberté. Elle étudie le latin et aime découvrir dans le dictionnaire des mots rares qui l'aident à formuler ses pensées encore confuses. Elle aime courir à en perdre le souffle, aller à la chasse aux escargots avec son père, viser avec son lance-pierre ceux qui se moquent de son ami Saro.

Aussi, quand les conventions l'obligent à se soumettre à une loi ancestrale, Oliva se rebelle et fait valoir son droit de choisir. Au risque d'en payer le prix fort.

Après le succès du *Train des enfants*, Viola Ardone confirme son talent à mêler fiction et Histoire en donnant dans ce nouveau roman une voix singulière, inoubliable, à ses personnages.

«Viola Ardone raconte la grande Histoire et la petite histoire, nous parle d'hommes et de femmes, d'honneur et de réputation, de lois à abolir. Un roman puissant où chaque personnage mériterait des pages entières et dont la protagoniste s'inscrit très profondément dans nos cœurs.» Marie Claire

«Le style de Viola Ardone est une voix unique, avec ce phrasé aérien, et cet italien métissé de dialecte qui conserve certaines de ses constructions insolites et délicieuses.»





TANT QUE LE CAFÉ EST ENCORE CHAUD



Dans une petite ruelle de Tokyo se trouve Funiculi Funicula, un petit établissement au sujet duquel circulent mille légendes. On raconte notamment qu'en y dégustant un délicieux café, on peut retourner dans le passé. Mais ce voyage comporte des règles : il ne changera pas le présent et dure tant que le café est encore chaud. Quatre femmes vont vivre cette singulière expérience et comprendre que le présent importe davantage que le passé et ses regrets. Comme le café, il faut en savourer chaque gorgée.

Vendu à plus d'un million d'exemplaires au Japon, traduit dans plus de trente pays, le roman de Toshikazu Kawaguchi a touché les lecteurs du monde entier.

Ce délicat roman introspectif est aussi une belle réflexion sur le temps qui passe, et il s'en dégage une douce philosophie qui nous incite à vivre pleinement le présent. Bernard Babkine, Madame Figaro.

Un roman émouvant sur le pardon, l'amour, la mémoire. Tout simplement éblouissant.



QUIZ DE L'ÉTÉ

Anagrammes

Remettez les lettres dans le bon ordre en vous aidant de leurs deux définitions. Puis reconstituez le mot mystère à l'aide des lettres se trouvant dans les cases roses.

1. 

2. 

3. 

4. 

5. 

6. 

7. 

8. 

9. 

A : DÉFINITION GESTION DE PATRIMOINE / B : DÉFINITION COURANTE :

- A : On le détermine avant tout investissement / B : Vue de côté : **RLPIOF**
- A : En couple avec le rendement / B : Il faut parfois savoir en prendre : **ERQSUI**
- A : Thématique patrimoniale à ne pas négliger si on la veut sereine ! / B : Parfois spirituelle : **EITRTEAR**
- A : Ensemble de biens qui appartiennent à une personne / B : Peut être mondial ou historique : **PMTIARNIO**
- A : Désigne la durée pendant laquelle l'investisseur souhaite placer son épargne / B : Ligne imaginaire où se confondent la terre et le ciel : **ZOHNRIO**
- A : La gestion de patrimoine aide à le préparer / B : Futur : **INAREV**
- A : Méthode de gestion qui consiste à faire varier dans le temps l'allocation entre les classes d'actifs afin de s'adapter aux configurations de marché / B : Qualité du roseau qui plie mais ne rompt pas : **IEXBFLEL**
- A : Fraction du capital d'une entreprise / B : On peut y passer : **TCNAIO**
- A : Répartition de son épargne entre les différents supports au sein d'un contrat d'assurance vie / B : Au pluriel, elles peuvent être familiales : **TAOLCOILNA**

VOIR LES SOLUTIONS PAGE 24

QUI A DIT ?



- 1 -
WINSTON CHURCHILL
(1874 - 1965)
Premier ministre
du Royaume-Uni
& prix Nobel de littérature 1953



- 2 -
WARREN BUFFET
(1930 -)
Homme d'affaires,
investisseur américain
& philanthrope



- 3 -
BENJAMIN GRAHAM
(1894 - 1976)
Professeur &
analyste financier américain

En bourse, il y a
2 alternatives :
s'enrichir
lentement ou
s'appauvrir
rapidement.

Que la stratégie
soit belle est
un fait, mais n'oubliez
pas de regarder
le résultat.

C'est quand la mer se
retire que l'on voit ceux
qui se baignent nus.



- 4 -
ESTHER DUFLO
(1972 -)
Économiste
& prix Nobel d'économie 2019



- 5 -
GEORGES SOROS
(1930 -)
Financier
& philanthrope



- 6 -
GEORGES FEYDEAU
(1862 - 1921)
Auteur dramatique,
peintre &
collectionneur d'art français

Ce n'est pas d'avoir raison ou tort qui est important, mais
combien d'argent vous gagnez quand vous avez raison
et combien vous perdez quand vous avez tort.

L'argent ne fait pas
le bonheur.
C'est même à se demander
pourquoi les riches
y tiennent tant.

Le problème,
c'est que la plupart
des politiques
économiques sont
basées sur
des intuitions.



- 7 -
OSCAR WILDE
(1854 - 1900)
Écrivain
& poète irlandais



- 8 -
CHRISTINE LAGARDE
(1956 -)
Présidente
de la Banque centrale européenne

Je ne suis
ni une colombe,
ni un faucon.
Mon ambition
est d'être une
chouette.

Il ne faut
rien faire avec
précipitation.

CONCHIGLIONIS FARCIS AU MONT-D'OR ET AUX CHAMPIGNONS

Préparation : 30min. Cuisson : 45min. Pour 4 pers :

- 24 conchiglionis - 1 petit mont-d'or - 300g de champignons
 - 35cl de crème liquide - 2 échalotes
 - 1 c. à soupe bombée de miel
 - 150g de lardons fumés - 2 filets d'huile d'olive - Sel, poivre
-
- Faire cuire les conchiglionis dans un très grand volume d'eau salée
 - Nettoyez & coupez les champignons en petits cubes
 - Faites dorer les lardons puis faites revenir les champignons 2min
 - Remettez les lardons dans la poêle & laissez cuire 5min
 - Ajoutez 10cl de crème et laissez cuire à feu doux
 - Préchauffez le four à 200°, coupez le mont-d'or en petits morceaux..
 - Répartissez la préparation aux champignons dans les pâtes en disposant au fur et à mesure les coquilles farcies dans un plat.
 - Versez la crème sur les pâtes.
 - Poivez, salez et enfournez pour 10min



LES CHIFFRES CLES

Aperçu de la performance année après année de différents marchés

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Elevée	12,93	15,31	24,87	4,77	33,9	15,63	38,48	-9,49	22,01
	12,76	14,51	20,59	1,35	26,05	8,62	25,13	-10,59	15,83
Performance	8,49	13,49	10,24	0,44	21,64	8,53	5,97	-10,98	7,33
	8,22	9,39	7,01	0,2	20,61	0,97	5,31	-12,6	6,42
	7,18	9,14	-3,98	-10,27	16,52	0,21	4,86	-12,74	6,11
Faible	0,79	4,76	-3,99	-10,57	13,86	-2,87	0,21	-14,85	0,1
	-5,22	2,58	-6,44	-10,86	7,41	-3,32	-1,47	-16,45	-0,48

- Actions - Europe
- Actions - Émergentes
- Actions - Asie ex Japon
- Actions - États-Unis
- Obligations - Entreprises
- Obligations - Émergentes (états)
- Obligations - Pays développées (états)

INDICES BOURSIERS

Performances au 12/07/204

CAC 40	EURO STOXX 50	S&P 500
7 724,32	5 043,02	5 615,35

DEVISES

Performances au 12/07/204

EUR / USD	EUR / GBP	EUR / CHF
1,09 ↗	0,84 ↗	0,97 ↗

MATIERES PREMIERES

Performances au 12/07/204

PETROLE BRENT	ONE D'OR
87,62\$	2 411,43\$



Solutions Anagrammes

1. Profil - 2. Risque - 3. Retraite - 4. Patrimoine - 5. Horizon - 6. Avenir - 7. Flexible - 8. Action - 9. Allocation